

IDEWE

IDEWE se met en conformité avec le GDPR grâce à un audit de SecureLink et BDO

IDEWE est généralement reconnue comme l'un des services externes pour la prévention et la protection au travail les plus réputés de Belgique.

La portée de cette mission est nettement plus étendue qu'auparavant. L'entreprise accorde notamment une grande attention au maintien des travailleurs dans le circuit du travail, à l'amélioration de leur bien-être et à la création de conditions favorables afin de pouvoir continuer à travailler plus longtemps.

L'intégration d'autres groupes, comme les moins valides, les immigrés et les réfugiés, est également perçue par IDEWE comme un objectif prioritaire, tant par le biais de campagnes à grande échelle que de petites interventions, comme la traduction d'une vidéo d'instructions sur le lieu de travail.

Bien que ce soit les entreprises qui paient la facture, IDEWE considère quand même les travailleurs comme un groupe cible important, explique Marc Beurms : "La sécurité, la santé et le bien-être des travailleurs sont au centre de toutes nos activités. Non seulement parce qu'il s'agit d'une obligation légale, mais aussi parce que c'est la vocation de l'entreprise. Des travailleurs heureux et en bonne santé sont plus productifs, et une meilleure productivité mène logiquement à un meilleur résultat pour l'entreprise. Une situation gagnant-gagnant, donc."

Défi : Garantir la conformité avec le GDPR

Chaque jour, les collaborateurs d'IDEWE traitent des informations sensibles et confidentielles sur les travailleurs. Il va de soi que le respect de la vie privée et la protection des données sont également des priorités pour IDEWE.

Le management ne s'est donc pas fait trop de soucis concernant l'échéance du 25 mai 2018, date à laquelle le GDPR deviendra une obligation légale. "Mais il nous a semblé judicieux de faire réaliser un audit externe spécialement pour cet aspect", ajoute Marc Beurms, "il s'agit au final d'un cadre juridique totalement nouveau, qui pouvait contenir des éléments qui ne nous concernaient pas jusqu'alors. Voilà pourquoi nous avons recherché un partenaire externe qui pouvait examiner à la fois les aspects juridiques et techniques de cette nouvelle réglementation."



Marc Beurms - Directeur ICT & Finance, Groep IDEWE

La combinaison de la technique et du juridique faisait qu'il était difficile de confier cet audit externe sur la conformité avec le GDPR à une seule partie, fait remarquer Marc Beurms : "Voilà pourquoi nous avons apprécié l'offre de SecureLink : ils proposent un audit externe en collaboration avec BDO, une société spécialisée dans les services financiers, fiscaux, juridiques et opérationnels.

Elle se penche principalement sur les aspects juridiques de la conformité avec le GDPR, alors que SecureLink gère la partie technique relative à l'infrastructure de protection.

Une bonne collaboration qui accélère et simplifie l'ensemble du processus d'audit. De plus, nous savions d'expérience que SecureLink était un partenaire fiable et extrêmement professionnel. Notre choix a donc été vite fait."

Un processus d'audit rationalisé

L'ensemble de l'audit a été réalisé de manière rationalisée, dans tous les sens du terme, précise Marc Beurms : "Tout d'abord, le projet a été géré de manière précise et professionnelle par les équipes de SecureLink et BDO. Le coup d'envoi du projet a été donné lors d'un kick-off organisé au printemps 2017 et rassemblant autour de la table toutes les personnes concernées au sein d'IDEWE afin de leur expliquer l'objectif, le timing et ce que l'on attendait d'eux. Ensuite, toutes les entrevues avec les personnes impliquées ont été planifiées durant l'été, en septembre et en octobre. Début novembre, le rapport final était prêt."



La période d'audit relativement longue est liée au travail approfondi des auditeurs, indique Marc Beurms : "Tous les aspects du respect de la vie privée, de la transparence des données et de la sécurité ont été abordés. Sur la base de leurs expériences auprès d'autres entreprises, ils sont souvent parvenus à mettre en lumière des angles d'approche auxquels nous n'avions jamais pensé."

Le résultat - le rapport avec l'état des lieux chez IDEWE et les points d'action pour le 25 mai - a été présenté au management d'IDEWE début novembre.

"C'était comme nous l'avions espéré", déclare Marc Beurms en souriant: "De manière générale, nous travaillons bien, mais il reste des points à améliorer."

La formalisation de certains trajets d'approbation laisse encore à désirer. Notamment la façon dont nous traitons les données personnelles comme les cartes de visite et numéros de GSM : "Si vous recevez une carte de visite d'un travailleur chez un client, pouvez-vous utiliser le numéro de GSM pour lui envoyer un rappel de votre prochain rendez-vous ? Ou avez-vous explicitement besoin de son autorisation ? Nous n'avions encore jamais réfléchi à ces questions par le passé. Nous maîtrisons déjà bien la confidentialité des données médicales, par exemple, mais nous ne nous étions pas vraiment penchés sur le traitement des données personnelles moins sensibles."

Les points d'action traités directement

Le rapport précise clairement les points d'action à traiter avant l'entrée en vigueur du GDPR.

"Cela commence par le plus important : une communication claire envers nos collaborateurs sur ce qui changera afin de garantir la conformité", explique Marc Beurms, "par ailleurs, un certain nombre de groupes de travail ont été créés pour s'atteler aux différents points d'action. Et nous avons planifié les adaptations nécessaires à l'infrastructure afin de mettre également en ordre le volet sécurité.

Avec le réalisme qui s'imposait et en sachant que la portée globale du GDPR ne sera vraiment connue que le 25 mai.

D'ici là, les pouvoirs publics belges peuvent encore adopter des arrêtés royaux modifiant la situation. Mais en tout cas, à cette date, nous serons normalement en pleine conformité avec le GDPR. Notamment grâce à SecureLink et BDO".